

# ANNEXE II

## ORGANISATION DES SELECTIONS

Tous  
CRFP

### RETRAIT DES DOSSIERS + AOP

4  
S  
I  
T  
E  
S  
  
D  
E  
  
F  
O  
R  
M  
A  
T  
I  
O  
N

Pour le candidat interne ou externe

Le candidat remplit le dossier de candidature.

Le dossier complet est examiné par la Commission d'habilitation composée de Directeurs d'Urssaf dont les Directeurs recruteurs, de responsables Ressources Humaines, de responsables contrôle.

Le candidat **est retenu** par la Commission d'habilitation

Le candidat **n'est pas retenu** par la Commission d'habilitation

Le candidat est convoqué aux épreuves écrites

Jury national

Le candidat **est admis** à passer les épreuves orales de recrutement

Le candidat **n'est pas admis** à passer les épreuves orales

Le candidat est pré-recruté ou recruté

Le candidat n'est pas pré-recruté ou recruté

Publication de la liste des candidats admis en formation initiale et affectation sur les centres de formation

Convocation par les centres de formation des candidats admis en formation

A  
C  
O  
S  
S

4  
S  
I  
T  
E  
S

A  
C  
O  
S  
S

4  
S  
I  
T  
E  
S